En rentrant, ils constatèrent, pour la seconde fois, qu'on avait volé ; il manquait 25 francs à leur dépôt.

La bonne fut interrogée par le marchand de lait et, en pleurant, protesta de son innocence. Néanmoins, M. Ségain, informé des faits, fit comparaître la jeune servante. Elle fut relaxée, faute de preuves, et par la faveur d'une démarche de sa maîtresse, mais aujourd'hui, l'enquête sera reprise de ce côté, parce que cette jeune personne a tenu des propos diffamatoires sur le compte de ses patrons.

Lannoy. — *Lucs dent de la fabrique Bertremieux.* — Le cotonnage force commence lundi prochain à l'usine Bertremieux ; on a travaillé au dehlaimage pendant la journée de vendredi.

A la fabrique Bertremieux-Papelguin, on a eu des avaries, par suite de l'accident, on en est quitte par une combinaison spéciale, on pourra faire marcher, dès la semaine prochaine, les métiers qui ont dû rester arrêtés.

Enterrement du 1er janvier. — M. Emile Boucrelle, trois roues et demie, église Sacré-Cœur.

L'HIVER, L'ÉTÉ

En toute saison, les gourmets ne mangent que le beurre de Bostrampe, le plus fin, le meilleur de tous les beurres.

Le kilo..... 3,40

Dépôt central : **Rue du Bois, 13** *Depuis et marchés*, voir la liste aux annonces. 26640

Machine à écrire « EMPIRE » 375 fcs. 7, rue Chats-Brûlés, Lille. Demi catalogue. 21641-4470

1.000 clients avisés dans la banlieue et les environs, sont une garantie pour les personnes qui désirent être servies en confiance, tant pour la pose des dents que pour les soins de la bouche. En ce cas, s'adresser à M. Florek, dentiste, 6 rue d'Hekermann, visible les mardis, jeudis et vendredis de midi à 5 heures. 27029-23877

Pour caisses et serviettes échantillons, adressez-vous à la fabrique **Soyez Père à Lille**, qui fait aussi bien et meilleur marché qu'à Paris. 22475

SIROP PECTORAL DELABARRE

Prenez le sirop pectoral **Delabarre**. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon 1 fr. 50, pharmacie Delabarre, rue d'Hekermann, 51, Dolez, rue Notre-Dame, 32. 22314-17501

CHEZ LES PRINCIPAUX, 3 fr. Rue du Moulin.

LA PERSÉCUTÉE

Il y a des gens qui haïssent ; je ne veux pas faire de publicité, je n'en ai pas besoin. *A bon vin point d'enseigne.*

Quelle erreur ! Tout le monde aujourd'hui a besoin de la publicité. Comment voulez-vous que le public sache que vous vendez *« du beurre du bon et pas cher »*, si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus rapide de le lui dire que de le répéter fréquemment dans un journal la par tout le monde

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing, au Bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la Librairie Wattrelos, 39, rue Neuve-Sarte.* 27620

Le mouvement de la population en 1897. — Les naissances ont atteint le chiffre de 2,239 ; les décès se sont élevés à 1,902.

L'excédent de la natalité sur la mortalité a donné, en 1897, de 337, soit le tiers du chiffre de la population.

Le nombre de mariages a été de 602.

Les divorces sont en augmentation notable : ils ont presque triplé. On en comptait quinze à fin décembre.

Les réceptions de Nouvel An. — L'Hôtel de Ville a présenté, vendredi après-midi, de trois heures et demie à cinq heures et demie, une animation inaccoutumée. M. le Maire, ayant à ses côtés les adjoints, MM. Sandeur, Mature et Lecomte, a reçu, dans la grande salle des mariages, les notabilités et les fonctionnaires dans l'ordre suivant :

Le Tribunal de commerce, la Chambre de commerce, les conseillers municipaux, les conseillers généraux, les conseillers prud'hommes, le sous-préfet, le général et les employés du cantonnement, le bibliothécaire-archiviste, le receveur municipal, le directeur et les employés du service de la voirie, le directeur et les employés du service des bâtiments municipaux, le directeur du service d'hygiène et de salubrité et l'inspecteur des logements insalubres.

M. le Directeur et MM. les employés du service du Gaz et du Conditionnement. MM. les commissaires et le personnel de la police, le commandant et les employés du service des octrois, le directeur et les employés du service des eaux, l'Administration des hospices, du Bureau de bienfaisance et de la Caisse d'épargne, MM. les Vice-président et membres des commissions administratives de ces et de hospices, les directeurs d'écoles.

Mesdames les Directrices d'Écoles. M. le Directeur et MM. les Professeurs de l'École académique de dessin, de peinture et d'architecture. M. le Directeur et MM. et Mesdames les Professeurs des Écoles académiques de musique. Mme Walter, MM. les Médecins des Hospices et du Bureau de bienfaisance, les officiers de pompiers, les officiers de la réserve et de la territoriale en uniforme.

Mmes les directrices des crèches municipales, clinique municipale, MM. le percepteur et les contrôleurs des contributions directes, l'inspecteur, le receveur et le capitaine des douanes, le contrôleur et les employés des contributions indirectes, l'agent voyer cantonal, l'inspecteur départemental du travail dans les usines.

M. l'Inspecteur des denrées alimentaires, l'Administration des Tramways, le Général commandant la 2e brigade de cavalerie et la 23e d'infanterie, le conseil municipal, les conservateurs du musée, les commissaires et gardiens de bureaux.

L'exportation en Abyssinie. — La Chambre de Commerce a reçu avis de la formation, à Paris, d'un syndicat composé de négociants et industriels honorablement connus, dans le but d'entreprendre un voyage d'études en Abyssinie.

Les articles qui seraient de vente dans cette contrée sont : les tissus pour robes, bon marché, légers et de couleurs voyantes, les flanelles, la bonneterie commune, les bonnets de coton, chaussettes, etc.

Pour les tissus et flanelles, les échantillons doivent avoir au moins un mètre de longueur.

Les intéressés trouveront tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin au Secrétariat de la Chambre de Commerce, ouvert tous les jours de onze heures à midi.

Caisse d'épargne. — Nous recevons la communication suivante :

« Le Conseil de direction de la Caisse d'épargne de Tourcoing rappelle à ses déposants que la caisse sera fermée le dimanche 2 et lundi 3 janvier afin de permettre le règlement des comptes.

» Il rappelle, en outre, qu'à partir du jeudi 13 janvier, il y aura pendant le premier trimestre, une séance supplémentaire (exclusivement réservée au règlement des livrets complets), le jeudi de 10 heures à 11 heures 1/2. »

Une réunion de la commission des grands travaux. — La commission des grands travaux s'est réunie jeudi, sous la présidence de M. le Maire.

Une seule question était portée à l'ordre du jour : Choix des emplacements pour la construction de la Bourse et du Tribunal de commerce.

Aucune décision n'a été prise ; mais il y aura une autre séance à bref délai.

Les grèves. — Le travail n'a été repris d'aucun côté à la filature de MM. Motte frères, rue des Postes, les livrets ont été mis à la disposition des 38 rattacheurs qu'on a l'intention de remplacer.

Chez M. Wateau, rue de Wattrelos, et MM. Lorthiois frères, rue du Petit-Village, la situation est restée sans changement.

Rencontre de deux voitures. — Vendredi, vers dix heures du matin, un camion chargé de charbon, appartenant à M. Clarisse-Leclercq, a accroché place Sébastopol la calandre de M. Delannoy-Delebois, de Roubaix ; la roue du camion a passé sur le pied droit de devant de M. Delannoy, et lui a fait une très grave blessure.

Est-ce un cas de rage humaine ? — Il y a six mois environ, M. Théophile Laporte, âgé de quarante huit ans, tisserand et marchand de légumes, rue de Roncq, ancienne ferme Catteau, avait été mordu par son chien qu'un vétérinaire, après en avoir fait l'autopsie, a déclaré atteint de la rage. M. Laporte commença aussitôt le traitement de l'Institut Pasteur, mais on assure qu'il n'aurait pas jusqu'au bout suivi toutes les prescriptions.

Pendant les deux nuits de mercredi et de jeudi, le malheureux tisserand ne put dormir, et il fut constamment en proie à des crises de nerfs et à des contractions des plus douloureuses. Il se croyait sans cesse poursuivi par un chien.

Vendredi matin, les accès devinrent de plus en plus fréquents et on crut prudent de prévenir la police.

M. le docteur Dewyn, après un examen minutieux du malade déclara, sans être pourtant tout à fait affirmatif, qu'il présentait des symptômes de rage, et il ordonna son transport à l'Hôtel-Dieu. Il y fut conduit, vers neuf heures 1/2, par la voiture d'ambulance. Son agitation était telle qu'il a fallu lui mettre la camisole de force.

La journée de vendredi a été relativement calme ; le malade a bu et mangé : mais il paraissait avoir quelque peine à avaler, et les yeux étaient fort dilatés.

On pensait, le soir, qu'on aurait bien pu avoir affaire à toute autre maladie qu'un cas de rage ; Laporte, en effet, qui est père de six enfants, de 15, 11, 10, 5, 3 et un an, en a un — le second — interné à l'asile d'Armentières ; et il y aurait déjà eu des cas de folie dans sa famille.

On ne pourra donc être bien fixé avant vingt-quatre heures.

Vol d'une couverture. — L'agent de police Dujardin, de service aux Halles, a arrêté, au moment où il cherchait à vendre à vil prix une couverture, Constant Baertsoen, tisserand, âgé de quarante-un ans, demeurant à Roncq, rue de la Latte. Il avait volé cette couverture à la fabrique de M. Gulkind, où il travaillait.

Bibliothèque populaire. — La Bibliothèque populaire du Prêt des Livres restera fermée dimanche prochain, à l'occasion des fêtes de la nouvelle année.

Roncq — *Société des anciens militaires (Place).* — Le président informe les membres de la société que la réunion mensuelle aura lieu le deux éme dimanche de janvier au lieu du premier, à cause du jour de l'an.

Halluin. — *A l'Hospice* — Par arrêté de M. le Préfet du Nord, M. Jules Demeestère-Bert, brasseur et conseiller municipal d'Halluin, a été nommé, pour une période de trois années, administrateur de l'Hospice, en remplacement de M. Lemay, marchand de charbons.

La bienfaisance du nouvel administrateur est bien connue de tous les pauvres de la ville, et sa nomination à la direction des établissements charitables a été accueillie par tous avec la plus entière satisfaction.

Lille

Les réceptions du nouvel an. — Comme nous l'avons annoncé, le général commandant le 1er corps d'armée, le Préfet du Nord et le recteur de l'Académie ont reçu vendredi matin les différents fonctionnaires de leurs services. A l'où et de ville, il n'y a pas eu de réception.

M. le général de France a reçu, à son quartier général, les autorités civiles à neuf heures trois quarts et les autorités militaires à dix heures un quart. Le maire de Lille et ses adjoints se sont présentés à leur tour dans l'ordre des préséances.

Les visites à la préfecture ont commencé après celles du corps d'armée et dans le même ordre. Là, les membres de la municipalité ne sont pas venus ; ils se sont contentés de faire déposer leurs cartes par un huissier de la mairie.

Cette affluence de brillants uniformes avait attiré dans la rue Nationale et sur la place de la République une foule considérable de curieux. La police était obligée à chaque instant de dégager les portes de la préfecture pour ouvrir un passage aux autorités.

Après les réceptions, M. le Préfet a remis quelques médailles de sauvetage.

Université de l'Etat. — *Faculté de médecine.* — Ont subi avec succès des examens devant la Faculté de médecine de Lille :

Doctorat. — 3e partie du 3e examen. — MM. Willemetz, Colmiane, Cauchy de Monceau, Lorat.

1re partie du 3e examen. — MM. Duquesnoy, Laviolle, Hoyoux, Paquet, Dhaussy, Carpentier, Cas-au-Delarra, Sougueur, Dévoit, Hautebourdin, Pol, Grimel, Brouard, Duval.

2e partie du 2e examen. — MM. Vienne, Dercoopman, Debary, Copiet, Bigot.

1re partie du 2e examen. — MM. Julien, Félix Dupre-Lefèvre.

2e partie du 1er examen. — MM. Charles Dubois, Mathieu, Félix Dupre-Lefèvre, Julien.

Thèse de doctorat. — MM. Bonnaer, Levezier, Bulle, Pambian, Boulard, Massat, Favier, Deschenneckeer, Quinet, Tavernier.

OFFICIAT

1er examen probatoire. — M. Bavisart.

2e examen probatoire. — MM. Olivier, Leandre Dupré-Lefèvre, Mlle Calsa.

3e examen probatoire. — M. Dupuis.

PHARMACIE (1re classe)

2e partie du 3e examen. — M. Vallée.

Le nouveau colonel du 43e. — Le lieutenant-colonel Gindre, du 43e, est nommé colonel du même régiment. Le chef du bataillon Bizard, du 67e, est nommé lieutenant-colonel du 43e.

Légion d'honneur. — L'*Etoile Belge* annonce que M. G. Dubar, directeur de l'*Echo du Nord*, serait nommé officier de la Légion d'honneur.

Société industrielle. — La Société industrielle du Nord de la France a tenu, le 27 décembre, son assemblée générale mensuelle, sous la présidence de M. Ed. Agache, président.

Après avoir ouvert la correspondance, qui comporte diverses lettres de ministre de l'instruction publique concernant le congrès des Sociétés savantes, de Mr Delecroix, notaire, pour l'envoi en possession du legs Descamps-Crespel, de M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, qui a déposé la pétition de la Société sur la loi des accidents du travail. M. le président indique les résultats du concours de 1897.

Il annonce que la séance solennelle de distribution des récompenses aura lieu le 16 janvier prochain, et qu'elle sera précédée d'une grande conférence de M. Larroumet, ancien directeur des beaux-arts, sur l'*Art et l'industrie dans la science moderne.*

M. Agache adresse tous ses remerciements de la Société à M. le docteur Bédart pour sa récente conférence, et en annonce trois autres de MM. Paillot, Wriz et docteur Calmette, qui auront lieu d'ici le printemps.

L'assemblée entend ensuite deux très intéressantes communications de M. Matignon sur *une nouvelle application du jour électrique*, et de M. Kestner sur le *Tirage artificiel.*

Le scrutin pour l'élection de quatre nouveaux membres donne MM. Gosard, Hallier, Mollet, Bienvaux comme élus *membres ordinaires de la Société.*

Distinctions honorifiques. — Sur le rapport du ministre de l'intérieur, des médailles d'honneur sont accordées pour actes de courage et de dévouement :

Médailles d'argent de 2e classe. — Mme Vanuxem, en religion Sœur Marie-Augustine, au Bureau de bienfaisance de Dunkerque ; MM. Fiot, sous-chef de gare à Valenciennes, Gourlin, sergent-major des sapeurs-pompiers de Gravelines.

MM. Blum, sergent des sapeurs-pompiers à Gravelines ; Leys, sergent de pompiers à Gravelines ; Reyle, proposé de douane à Roubaix, Girardot, brigadier de gendarmerie à la compagnie du Pas-de-Calais.

Mentions honorables. — MM. Sertte, agent de police à Tourcoing, Gosselin, à Aulnoye, Merlaux, à Valenciennes ; Cordier, lieutenant des sapeurs-pompiers à la Bassée ; Delberg, à Fouquières-lez-Béthune ; Coyot, mineur à Liévin ; Wilem, employé des mines de Lens.

La loi sur les octrois. — Le *Journal officiel* a publié, à la date du 31 décembre, la loi relative à la suppression des taxes d'octroi sur les boissons hygiéniques.

On sait que l'article 1er stipule que les communes seront autorisées à supprimer leurs droits d'octroi sur lesdites boissons et sur les eaux minérales à partir du 31 décembre de l'année qui suivra celle au cours de laquelle ladite loi sera promulguée, c'est-à-dire à partir du 31 décembre 1898.

Quant aux communes qui se refuseraient à la suppression totale, elles seront obligées d'abaisser les droits existants dans la limite des nouveaux tarifs.

Dans un délai de deux ans à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la loi, c'est-à-dire à partir du 1er janvier 1900, ou avant ce délai, à la fin de la période quinquennale pour laquelle ces droits ont été approuvés.

Concerts & Spectacles

Hippodrome Roubaisien. — Dimanche 2 janvier 1898. Matinée de famille, à 3 heures et demie très précises, avec le concours de M. Raynaly, prestidigitateur du théâtre Robert-Houdin, de M. J. Rolland, ombromane des Folies-Bergères, de MM. Spark, chanteur humoristique, Andreyer, des Bouffes Parisiens, et de M. Diane Kenn, de la Renaissance.

Oscar Bourdoch, comédie en un acte, de M. Grenet-Dancourt. *Prestidigitation amusante, ombres animées*, chansons modernes, distribution de jouets dans la salle.

Revoi pour rire, comédie en un acte, par M. Grenet-Dancourt.

Prix des places ordinaire. Les enfants âgés de douze ans et au-dessous paieront demi-prix à toutes les places. La location est ouverte chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare.

— L'Administration de l'Hippodrome se permet de recommander aux familles la fête de vacances qu'elle a organisée pour leurs enfants dimanche 2 janvier, à 3 heures 1/2.

Le prestidigitateur et l'ombromaniste ont été pris parmi les meilleurs de Paris et les deux petites comédies préparées par les soins de M. Barret, si connu à Roubaix, ont été choisies avec le plus grand soin parmi celles que tous pourront entendre et qui, intéressantes même pour les enfants par leur côté comique, donnent aux parents la satisfaction d'entendre des œuvres spirituellement écrites et parfaitement jouées.

Roubaix. — L'*Union des Trompettes* offrira un grand concert à ses membres honoraires, le dimanche 2 janvier 1898, à cinq heures et demie du soir, en son local, café Phénomon, rue Pierre-Motte. Cette société s'est assuré le bienveillant concours de deux élèves de l'Institution des jeunes aveugles de Roubaix.

GRAND THÉATRE-HIPPODROME

Jeudi 6 janvier 1898. — **AIDA**, grand-opéra en quatre actes et sept tableaux de VERDI. Plusieurs ballets. Grande mise en scène. — Orchestre sous la direction de M. DE LA FUENTE. — Prix des places ordinaire. La location pour la matinée de dimanche et la représentation de jeudi est ouverte chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare.

PETITE CORRESPONDANCE

A. Z. C. — Le docteur Koch.

Dubois-Roubaix. — Oui, voyez un notaire.

Un abonné assidu. — Au joueur qui a bien écarté.

Joueurs de piquet rue d'Alma. — Le joueur qui compte dix de blanche, gagne la partie.

5042. — Oui, mentionnez sur l'enveloppe de votre lettre : Petite correspondance.

P. L. — Nous ne pouvons prévoir quelle disposition prendront les gouvernements, concernant la loi franco-belge.

Pir. — Parfaitement.

Amérique. — Oui, l'article 30 dit que les jeunes gens qui, en temps de paix, *avant* l'âge de 19 ans accomplis, auront fixé leur résidence à l'étranger, *hors d'Europe*, pourront être dispensés du service militaire, s'ils ne rentrent en France avant d'avoir 30 ans.

NOUVELLES MILITAIRES

Nominations. — *Infanterie.* — M. Euaux, capitaine en non-activité, est réintégré dans les cadres et affecté au 84e.

Sont promus capitaines : MM. Magnien, lieutenant au 55e, affecté au 84e ; M. Perrot, lieutenant au 73e, affecté au 84e.

Est nommé chef de bataillon : M. Petroz, du 84e de ligne, affecté au 1er.

Artillerie. — M. Dubret, garde de 2e classe, chef artificier à la direction de Maubeuge, est promu garde d'artillerie de 1re classe et maintenu à son poste.

M. Vaillant, ouvrier d'état de 1re classe à l'atelier de construction de Douai est nommé garde d'artillerie de 3e classe, chef ouvrier en bois et classé à l'atelier de construction de Douai.

M. Se, lieutenant en premier au 11e régiment, 10e batterie, est au grade de capitaine, affecté à la direction de Lille.

M. Johannel, lieutenant en second au 2e bataillon, 2e batterie, à Hirson, est nommé lieutenant en premier et maintenu à ladite batterie.

Corps de santé militaire. — M. Boutin, pharmacien aide-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Maubeuge, est promu au grade de pharmacien major de 2e classe et maintenu à son poste.

Service des bureaux de l'intendance. — M. Cavelier, officier d'administration adjoint de 1re classe au gouvernement militaire de Paris, est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe et affecté à la 1re région.

Gendarmerie. — M. Parra, lieutenant trésorier de la 2e compagnie de la 15e légion *ter*, est promu au grade et à l'emploi de capitaine et désigné pour remplir l'emploi de trésorier de la Compagnie du Nord.

Trains des équipages. — M. Paradis, capitaine en 2e, major du 1er escadron, est nommé capitaine en 1er et maintenu dans son emploi.

Infanterie. — M. Leblond, lieutenant au 127e, passe au 145e.

Corps de santé militaire. — M. Fockenberghe, médecin major de 2e classe à la place d'Alger, est désigné pour le 84e d'infanterie.

M. Peyret, médecin-major de 2e classe au 84e d'infanterie, est désigné pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine.

M. Evesque, pharmacien major de 2e classe des hôpitaux militaires de la division de Constantine, est désigné pour l'hôpital militaire de Lille.

Service des bureaux de l'intendance. — M. Tribourdeau, officier d'administration de 2e classe dans la 1re région, est désigné pour le 8e corps d'armée.

M. Paulian, officier d'administration adjoint de 1re classe dans la 1re région, est désigné pour le gouvernement militaire de Paris.

M. Guibert, officier d'administration de 2e classe dans la 1re région, est désigné pour la division d'Alger.

Service des hôpitaux militaires. — M. Carrette, officier d'administration de l'hôpital militaire de Dunkerque, est désigné pour les hôpitaux militaires de la division d'Arras.

M. Delestré, officier d'administration de 2e classe, du service central du service de santé, est désigné pour l'hôpital militaire de Dunkerque.

M. Robert, officier d'administration adjoint de première classe dans les hôpitaux militaires de la division d'Alger, est désigné pour la direction du service de santé du 1er corps d'armée.

M. Poiverelli, officier d'administration adjoint de 1re classe de la direction du service de santé du 1er corps d'armée, est désigné pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine.

Gendarmerie. — M. Brochet, capitaine trésorier à Lille, est désigné pour commander l'arrondissement d'Arras.

Marine. — M. Leguehennec, en service à Dunkerque, est promu mécanicien de 4e classe de la marine à Lorient.

TABLEAU D'AVANCEMENT. — Sont inscrits d'office à la suite des tableaux d'avancement de 1897 :

Pour le grade de chef de bataillon : M. Barisien, capitaine au 84e régiment d'infanterie.

Pour le grade de lieutenant-colonel : M. Valabrègue, chef d'escadron d'artillerie brevetés, hors cadres, à l'état-major du 1er corps d'armée.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du vendredi 31 décembre 1897.* — Présidence de M. DASSONVILLE, vice-président. — DOMESTIQUE INFIDÈLE. — *Deux mois ou six mois.* M. *Albert Velnard, chemisier*, rue du Vieil-Abreuvoir, 17, à Roubaix, constaté que d'où il s'approvisionnait du son magasin : ainsi une pèlerine de dames, tantôt une cravate, des gants ou un pantalon de monsieur. D'autres fois, c'était une petite somme d'argent (2 à 5 francs par exemple) qui était prise dans le coffre-fort.

Son premier maître, un de ses domestiques, Jérôme Keyster, âgé de 17 ans, dit qu'il avait assisté à ces vols depuis le mois de février. M. Velnard exerça une surveillance plus active, et, la veille de Noël, vers deux heures du soir, pendant que le jeune Keyster balayait le magasin, il le surveilla par le trou de la serrure. A un moment donné, il le vit poser son balai et prendre une cravate de soie.

Dans sa chambre, on trouva une partie des objets volés.

Dekeyster, qui n'a jamais été condamné, s'entend infliger quatre mois de prison, mais il obtient le bénéfice du sursis.

POUR AVOIR VOLÉ un porte-monnaie au préjudice de M. Frédéric Lepoutre, Jules Favorel, 17 ans, de Tourcoing, reçoit 20 jours de prison.

UN BEAU PÈRE PAS COMMODE. — Il paraît que Antoine Heusant, rue de la Guinguette, cour Delattre, à Roubaix, va quelquefois jusqu'à souffleter sa femme, mais celle-ci ne s'en plaint pas, du moins elle l'affirme.

Le père de cette jeune femme, Félix Lapère, âgé de 67 ans, n'entend pas de cette oreille là. Dimanche dernier, voyant son gendre gifler sa femme, il saisit un couteau et lui en porta un coup au côté gauche ; heureusement l'arme ne fit qu'effleurer la peau, faisant une plaie de six centimètres, sans aucune gravité. Quinze jours de prison au beau-père.

CONDAMNÉ PAR DÉFAUT, le 10 décembre, à 8 jours de prison et 5 francs d'amende, pour outrages à l'agent Poitier, qui, le samedi 4 décembre, rue des Tanis, à Roubaix, lui faisant des reproches, à l'occasion de son état d'ébriété, Bl..., 25 ans, manœuvre de maçon à Wattrelos, fait opposition : le Tribunal confirme purement et simplement son premier jugement.

AFFAIRES DIVERSES. — Jules Guillerme, 30 ans, rattacheur à Tourcoing, banneur de Virolois, fraude le 29 décembre, trois jours avec sursis et 500 francs. — Jean Masse, 40 ans, ouvrier agricole à Ploeg-stert (Belgique), fraude le 28 décembre, trois jours et 500 francs. — Alfred Castel, 18 ans, jardinier à Lille, place Saint-Martin, fraude à Wattrelos, 5 kil. de café vert et 3 kil. d'allumettes, valant 52 fr. 50, vingt jours de prison et 500 francs. — Quinze jours et 500 francs à Ernest Her, 18 ans, journalier à Roubaix, rue de l'Alma, fort Wattel, arrêté le 29 décembre, à neuf heures du soir, à Tourcoing, ruelle Salembier, porteur de 18 kil. d'allumettes, valeur 81 francs. — Sur le pourvoi Louis Goffez, âgé de 14 ans 1/2, bâcleur, demeurant à Roubaix, rue Lannes, 4, arrêté le 29 décembre, place Picavet, vers neuf heures et demie du matin, les préposés de douanes Bossuet et Estrabère ont saisi trois kilogs de café vert et 1 gramme d'allumettes (trois allumettes en tout) !!! Goffez est envoyé en correction jusqu'à 18 ans 1/2 et condamné en outre à 500 francs d'amende.

— Benoit Lemaire, 47 ans, mendicité et vagabondage, 15 jours de prison. — Pierre Derudder, mendicité, 8 jours. — Christian Delecourt, mendicité, 6 jours. — Léon Libert, 53 ans, tisserand, à Wimeres, mendicité, 2 mois.

— Charles D..., de Roubaix prenait des petits oiseaux avec des engins prohibés, le 10 décembre, à Wattrelos, 50 fr. d'amende. — Même condamnation pour le même délit à Clément H..., de Flers.

— Marie Vanhelleputte et Charles Meerinckx, de Roubaix, 50 fr. d'amende chacun, avec sursis. — Char es Warez, ivresse en récidive correctionnelle, 15 jours et 25 fr. — Léopold Martin, infraction à la loi sur la résidence des étrangers, 16 fr.

LES MESSES DU DIMANCHE 2 JANVIER à Roubaix

Saint-Martin : 6 heures, 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Notre-Dame : 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. 1/2 (grand'messe) et 11 h. 1/2. — St-Sépulcre : 5 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Saint-Rédempteur : 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. (grand'messe). — St-Jean-Baptiste : 6 h., 8 h., 10 h. (grand'messe). — St-Joseph : 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Sacré-Cœur : 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Ste-Elisabeth : 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi.

NORD

Le crime d'Onnaing. — M. Gobert, juge d'instruction, est rentré de congé. Il a entendu jeudi plusieurs témoins d'Onnaing, parmi lesquels le sieur Deham et la belle-sœur de l'employé de la gare d'Onnaing, dont la présence a été signalée à la gare d'Onnaing, dans la soirée du 4 décembre. Cette jeune fille habite actuellement dans les environs d'Arras.

La femme Froissart, dit « Le Lion », prétend n'avoir pas reçu le samedi 4 décembre, le soir du crime, vers 6 heures 1/2, la visite de la femme Mascret, pour une demande de vinaigre. Elle affirme que la femme du chef de gare est venue chez elle, non pas le jour du crime, mais la veille, simplement pour lui remettre des brosses à frotter le poêle.

D'autre part, voici une nouvelle charge contre Mascret. On dit en effet que le tapis qui garnissait l'appartement du chef de gare a été changé quelques jours après la Sainte-Barbe, ce qui permet de supposer qu'il portait les traces de la lutte qui a dû se produire entre le meurtrier et sa victime.

Ajoutons que le fils Mascret, soldat à Versailles, s'est présenté mardi au parquet pour solliciter l'autorisation de voir son père. Cette permission lui a été refusée.

En Vente

A LA LIBRAIRIE DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

71 — GRANDE-RUE — 71

ANNUAIRES — AGENDAS

DE 1898 — DE BUREAUX

COFFRE-FORTS FICHET DE PARIS

Les récompenses à toutes les Expositions. — Prospectus *franco*, 13, rue Nationale, Lille. 21149-13630

MM. WIART & BOILEAU commissionnaires en ameublement, se mettent à la disposition de leurs compatriotes désireux de faire leurs acquisitions de mobiliers à Paris.

Outre l'exécution des projets d'ensemble qui peuvent être demandés, ils se chargent de conduire les personnes qui voudront bien s'adresser à eux, à la véritable source de la fabrication, c'est-à-dire chez les spécialistes du meuble, inconnus des particuliers, et de les guider au mieux de leurs intérêts, tant au point de vue du choix que des prix. Prévenir en cas de visite :

WIART et BOILEAU, 34, rue de Charonne, 34, Paris 14033

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille TYTGAT-BEULQUE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Clémence BEULQUE, épouse de Monsieur Alphonse TYTGAT, décédée à Tourcoing, le 30 décembre 1897, à l'âge de 54 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le samedi 1er janvier 1898, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Tourcoing. — L'ensevelissement à la maison mortuaire, rue Saint-Blaise, 45.

Les amis et connaissances de la famille BONNIER-PENNEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de retirage-faire-part du décès de Monsieur Victor-Florentin BONNIER, ex-sériciculteur à la maison Louis Cordonnier frères et Léon Screpel, membre du Tiers-Ordre de St-François, de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul et de la Confrérie du Saint Sacrement, décédé à Roubaix, le 30 décembre 1897, dans sa 70e année, administré du Sacrement de l'Extrême Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 3 janvier 1898, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Roch, 15.

Les amis et connaissances de la famille BERVILLE-THIÉBAUT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur César-Auguste-Joseph BERVILLE, décédé à Roubaix, le 31 décembre 1897, dans sa 76e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le 4 janvier 1898, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le lundi 3, à 3 h. 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 4 du dit mois, à 9 h. 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 108.

Les amis et connaissances de la famille H. PLAMONT-LEMAN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Henri-Jean-François PLAMONT, décédé à Roubaix, le 30 décembre 1897, à l'âge de 31 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 3 janvier 1898, à 9 heures 1/2, en l'église Saint Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 110.

Les amis et connaissances de la famille BROUVELLIEUT-INE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Emile BROUVELLIEUT-INE, décédé à Roubaix, le 30 décembre 1897, à l'âge de 53 ans, administrés des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Saint Solennels, qui auront lieu le samedi 1er janvier 1898, à 3 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, 27½, à 3 heures.

Les amis et connaissances de la famille FRELIER-CAILLIAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Bénigne-Constance CAILLIAU, veuve de Monsieur Louis FRELIER, décédée à Roubaix, le 31 décembre 1897, dans sa 90e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 3 janvier 1898, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Louis, 41.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 3 janvier 1898, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph CANDEVORDE, typographe au *Journal de Roubaix*, décédé à Roubaix, le 30 novembre 1897, à l'âge de 35 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 3 janvier 1898, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie-Hortense-Léonia FONSNERE, décédée à Roubaix, le 5 décembre 1897, à l'âge de 23 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LA RUCHE ROUBAISIENNE

Société Anonyme d'habitations à bon marché

placée sous le contrôle du Ministre du commerce

Capital-actions : **75,000 f.** Capital-obligations : **250,000 f.**

ÉMISSION PUBLIQUE

de **2.500** obligations nouvelles de **100 fr.**, remboursables en 20 ans, rapportant 3 0/0 net d'impôt, payable le 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

L'émission a lieu à la Bourse de Lille sera demandée

Ces obligations sont garanties par les immeubles appartenant à la Société et s'élevant actuellement à 670 000 fr., comprenant dans leur ensemble 96 maisons et 30.000 mètres de terrain.

On souscrit immédiatement et sans frais en versant 25 fr. par titre :

Au siège de la Société, 68, rue du Collège ; à la Banque Régionale du Nord, 16, rue du Pays ; au Comptoir d'Escompte du Nord, 24, rue Saint-Georges ; au Crédit du Nord, 26, rue du Pays ;

Chez MM. Devilder et Cie, 39, rue du Curé ; et chez MM. Verley-Decroix et Cie, 8, rue du Curoir.

Le deuxième versement de 75 fr. aura lieu avec faculté d'anticipation le 31 mars 1898, contre remise du titre définitif 00000

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecte